Modèle générique UNIL de Data Management Plan

Table des sections du Data Management Plan

[Consignes : 1](#_Toc58248279)

[Renseignements sur le projet 2](#_Toc58248280)

[Description des données 3](#_Toc58248281)

[Méthodologie adoptée et traitement des données 4](#_Toc58248282)

[Organisation et règles de nommage 5](#_Toc58248283)

[Documentation et métadonnées 5](#_Toc58248284)

[Stockage 7](#_Toc58248285)

[Sauvegarde 8](#_Toc58248286)

[Questions éthiques et légales 9](#_Toc58248287)

[Sécurité des données 11](#_Toc58248288)

[Propriété intellectuelle 11](#_Toc58248289)

[Conservation à long terme 12](#_Toc58248290)

[Partage et dépôt des données 14](#_Toc58248291)

Décembre 2020

# Consignes :

Ne répondez qu’aux questions de ce Data Management Plan (DMP) qui sont pertinentes pour votre situation. Les questions auxquelles vous ne devez pas forcément répondre commencent par « si » et dépendent de vos réponses précédentes.

En cas de questions ou de remarques sur ce modèle de DMP, vous pouvez nous écrire à : [researchdata@unil.ch](mailto:researchdata@unil.ch)

# Renseignements sur le projet

**Titre du projet (project title)** :

**Financeur (Funder)** :

**Résumé du projet (Project abstract)** :

**Chercheur principal (Principal Investigator)**

Nom, prénom :

Identifiant ORCID :

Courriel :

Téléphone :

Personne de contact pour les données :

**Data Management Plan générique UNIL**

*Pour vous aider à répondre à ce Data Management Plan (DMP), de l’aide est disponible sous les réponses. Elle contient des définitions ou des ressources qui pourraient vous être utiles.*

# Description des données

*Dans cette section, il s’agit de décrire les données de votre projet de recherche (s’il utilise ou génère des données). La description contient la provenance, le type, le volume, le contenu et le format de ces données.*

[Cette section se rapporte à la question 1.1 du DMP mySNF]

**1. Des données seront collectées, étudiées, générées ou réutilisées dans le cadre de ce projet :**

Oui

Non

Aide : Selon la définition communément admise de [l’OCDE](https://www.unil.ch/openscience/files/live/sites/openscience/files/Donnees_de_recherche/Files/38500823.pdf) (2007), les données de recherche sont des enregistrements factuels utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique. Elles sont généralement reconnues par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche. Elles peuvent prendre de multiples formes (données expérimentales, données d’observation, données opérationnelles, données de tiers, données du secteur public, etc.). Pour en savoir plus, consultez [cette page](https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-research-data/les-donnees-de-recherche.html) du site Open Science de l’UNIL.

**2. Si vous n’allez pas collecter, étudier, générer ou réutiliser des données de recherche, veuillez préciser pour quelles raisons :**

La rédaction de votre DMP s’arrête ici si vous n’allez pas collecter, étudier, générer ou réutiliser des données de recherche dans le cadre de ce projet. Pour les autres situations, veuillez continuer :

**3. Votre projet implique-t-il la réutilisation de données existantes (produites par vous ou des tiers) ?**

Oui

Non

Aide : Les données existantes peuvent par exemple renvoyer à du travail sur des archives ou sur des sources historiques, ou encore à des données produites dans d’autres contextes de recherche, par vous-mêmes ou des tiers, qui seront réutilisées dans le cadre de votre projet.

**4. Si votre projet implique la réutilisation de données existantes, d’où proviennent ces données, que contiennent-elles et quel est leur format ?**

Aide : Les données que vous réutilisez peuvent avoir des provenances diverses, par exemple être transmises directement par leur auteur ou provenir d’autres institutions publiques ou privées, d’autres projets de recherche, de fonds d’archives ou de collections de bibliothèque, de bases de données en ligne, etc. Voici un exemple de réponse possible : dans le cadre de ce projet, différentes données existantes seront réutilisées, notamment des données d’observations phénologiques fournies par l’Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse en format .csv et disponibles à l’adresse <https://opendata.swiss/fr/dataset/phanologische-beobachtungen>

**5. Indiquez le type des données produites dans le cadre du projet (nouvelles données) :**

Cases à cocher, plusieurs choix :

Matérielles et physiques

Textuelles

Tableurs

Base de données

Audio

Vidéo

Images

Géospatiales

3D, modèles, visualisations

Codes sources, logiciels, programmes informatiques

Autre (à préciser) :

**6. Décrivez brièvement le contenu des données produites ainsi que leur format :**

Aide : Par exemple, les enregistrements sonores des entretiens réalisés seront en format .mp3. La retranscription des entretiens sera dans un fichier en format .docx.

# Méthodologie adoptée et traitement des données

*Dans cette section, il s’agit de décrire :*

* *La méthodologie liée aux données du projet et comment les données sont collectées et/ou produites ;*
* *Le traitement des données, soit quelles manipulations sont effectuées sur les données et comment elles sont étudiées ou analysées en vue d’obtenir des résultats.*

[Cette section se rapporte à la question 1.2 du DMP mySNF]

**7. Décrivez comment les données seront collectées et/ou produites dans le cadre de votre projet :**

Aide : Par exemple, évoquez les modes de collecte des données ou comment elles seront produites, la méthodologie et les processus de recherche mis en place, les instruments, outils ou logiciels utilisés et les manipulations effectuées, l’étalonnage, l’échantillonnage, le paramétrage, etc.

**8. Décrivez la manière dont les données seront traitées, étudiées et analysées dans le cadre de votre projet :**

Aide : Après la collecte et/ou la production des données ont lieu les étapes de traitement et d’analyse. Détaillez ici le traitement (automatisé ou non) et les analyses envisagées sur les données, une fois que vous les avez toutes recueillies ou produites. Par exemple : nettoyage, retranscription, organisation, structuration, adaptation, contrôle qualité, diffusion, instruments utilisés et manipulations effectuées, standards mis en place, etc.

# Organisation et règles de nommage

*Dans cette section, il s’agit de décrire :*

* *Comment les données sont organisées et gérées tout au long du projet ;*
* *Les règles de nommage adoptées.*

[Cette section se rapporte à la question 1.2 du DMP mySNF]

**9. Décrivez les règles de gestion et l’organisation des dossiers et des fichiers de données adoptée (arborescence classificatoire) :**

Aide : Exemple d’éléments à détailler : arborescence classificatoire utilisée (ex. structure des dossiers et des fichiers), gestion des différentes versions des fichiers, systèmes de gestion de révision de code informatique (c4science ou Github), etc. Pour en savoir plus sur l’organisation des données, consultez [cette page](https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-research-data/gerer-ses-donnees-de-recherche/organisation--description.html).

**10. Décrivez les règles de nommage des fichiers adoptées (nomenclature) :**

Aide : Pensez à consulter les règles de nommage [disponibles sur le site Open Science](https://www.unil.ch/openscience/files/live/sites/openscience/files/Donnees_de_recherche/Files/GC_Organiser_ses_donnees_Regles_Nommage_2019.pdf).

# Documentation et métadonnées

*Dans cette section, il s’agit de détailler la documentation qui accompagne les données afin de permettre leur réutilisation et leur réinterprétation future. Il faut notamment décrire les métadonnées utilisées.*

[Cette section se rapporte à la question 1.3 du DMP mySNF]

**11. Allez-vous rédiger de la documentation qui accompagne les données ?**

Oui

Non

**12. Si vous n’allez pas rédiger de documentation qui accompagne les données, expliquez-en les raisons :**

**13. Si vous allez rédiger de la documentation qui accompagne des données, sous quelle forme allez-vous le faire ?**

Cases à cocher, plusieurs choix possibles :

Un fichier readme.txt

Un codebook

Un cahier de laboratoire électronique

Un carnet de terrain

Un fichier texte (.docx, .odt, .pdf)

La documentation sera directement intégrée dans le fichier de données

Autre (à préciser) :

Aide : Pour en savoir plus sur l’organisation et la description des données, consultez [cette page](https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-research-data/gerer-ses-donnees-de-recherche/organisation--description.html).

**14. Si vous allez rédiger de la documentation qui accompagne des données, quelles informations fournira-t-elle ?**

Cases à cocher, plusieurs choix :

Le contexte du projet (chercheur·e, institution, période de réalisation de la recherche, etc.)

La question de recherche

Les hypothèses de recherche

La méthodologie adoptée

Le mode de récolte des données

Les procédures d’analyse des données

Les instruments utilisés et les manipulations effectuées

Les logiciels utilisés (en mentionnant quelle version, ainsi que les paramètres mis en place)

Les formats et les types de données

Les standards et les variables utilisés (noms, questions, descriptions, algorithmes, syntaxes, etc.)

La table de codage

Les unités de mesure

La licence de réutilisation des données

Les droits d’accès aux données

Autre (à préciser)

Aide : La documentation contient les informations de base pour comprendre le projet de recherche et le contexte de création et de récolte des données. Pour en savoir plus sur l’organisation et la description des données, consultez [cette page.](https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-research-data/gerer-ses-donnees-de-recherche/organisation--description.html)

**15. Indiquez quelles métadonnées ou standards de métadonnées accompagneront les données :**

Cases à cocher, plusieurs choix :

DataCite

Dublin Core

DDI

EAD

ISO 19115

RDF

Autre (à préciser)

Aide : Les métadonnées sont des informations sur les données. Elles indiquent, par exemple, qui les a créées, à quelle date, dans quel but, etc. Chaque set de données collecté ou créé devrait être accompagné de métadonnées exhaustives, respectant les standards, règles et conventions d'une discipline. Pour en savoir plus sur les métadonnées, consultez cette [page](https://www.unil.ch/openscience/fr/home/menuinst/open-research-data/gerer-ses-donnees-de-recherche/organisation--description.html).

# Stockage

*Dans cette section, il s’agit de fournir une estimation du volume nécessaire pour stocker les données pendant la réalisation du projet et de détailler quelles infrastructures de stockage seront utilisées.*

[Cette section se rapporte à la question 3.1 du DMP mySNF]

**16. Veuillez fournir une estimation du volume nécessaire pour stocker les données :**

Réponse à choix unique :

Moins de 50Go

De 51Go à 500Go

De 501Go à 1023Go

1TB (1024Go) et plus

Je ne sais pas encore

Aide : Pour en savoir plus sur les unités de mesure en informatique, cette [page](https://adwformation.wordpress.com/2020/05/13/les-unites-de-mesures-en-informatique/) peut vous être utile. Afin d’estimer le volume de vos données, vous pouvez par exemple vous référer au volume généré par des projets précédents ou regarder le poids actuel que votre dossier occupe sur votre ordinateur.

**17. Quelles infrastructures de stockage utiliserez-vous ?**

Cases à cocher, plusieurs choix :

Infrastructure de stockage de la Division calcul et soutien à la recherche (DCSR)

Autres serveurs Unil

Ordinateur Unil

Ordinateur personnel

Disque dur externe

Clé USB

Switchdrive

Autres services cloud (à préciser) :

Autre (à préciser) :

Aide : Conserver les données de recherche uniquement sur votre ordinateur ou sur des dispositifs de stockage externes (disque dur, clé USB) n’est pas recommandé. Le stockage se fait de préférence sur les serveurs de l’UNIL via la division calcul et soutien à la recherche ([DCSR](https://www.unil.ch/ci/fr/home/menuinst/calcul--soutien-recherche.html)). Pour plus d’informations sur le stockage des données de recherche à l’UNIL (infrastructure, coûts, etc., vous pouvez consulter [cette page](https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-research-data/gerer-ses-donnees-de-recherche/stockage--securite.html) et prendre connaissance de [la directive de la Direction 4.5 : Traitement et gestion des données de recherche](https://www.unil.ch/central/files/live/sites/central/files/textes-leg/4-rech/dir4-5-donnees-rech2.pdf), ou encore des deux articles suivants du CiNN : « [Des ressources de stockage et de calcul pour les chercheurs de l’UNIL](https://wp.unil.ch/cinn/2019/08/des-ressources-de-stockage-et-de-calcul-pour-les-chercheurs-de-unil) » et « [Le FNS exige désormais un plan de gestion des données pour accorder ses fonds](https://wp.unil.ch/cinn/2017/09/le-fns-exige-desormais-un-plan-de-gestion-des-donnees-pour-accorder-ses-fonds/) ».

# Sauvegarde

*Cette section concerne la sauvegarde des données, soit la création de copies supplémentaires afin de pallier une éventuelle perte de données. Il s’agit de décrire quels mécanismes seront mis en place pour éviter ce risque.*

[Cette section se rapporte à la question 3.1 du DMP mySNF]

**18. Décrivez la façon dont les données seront sauvegardées :**

Aide : La sauvegarde (*backup*) consiste à créer des copies supplémentaires des données. Elle est essentielle pour éviter le risque de perte de données par effacement accidentel, panne de disque dur, vol ou détérioration de l'équipement.

Pour répondre à cette question, vous pouvez mentionner par exemple l’utilisation de l’outil Crash-plan (ou d'un autre logiciel d'automatisation des sauvegardes), de supports externes de sauvegarde, indiquer la fréquence de vos sauvegardes, le nombre de copies réalisé, les mesures à prendre en cas d’incident (perte des sauvegardes), etc. Pour en savoir plus sur les options de sauvegarde à l’UNIL, vous pouvez prendre connaissance de l’article suivant du CiNN : « [Le FNS exige désormais un plan de gestion des données pour accorder ses fonds](https://wp.unil.ch/cinn/2017/09/le-fns-exige-desormais-un-plan-de-gestion-des-donnees-pour-accorder-ses-fonds/) ».

# Questions éthiques et légales

*L’utilisation de données dans le cadre d’un projet de recherche soulève parfois des questions d’ordre éthique et/ou est soumise à une législation. Cette section a pour but d’évaluer les enjeux en la matière que pourrait soulever votre projet et de détailler les mesures mises en place pour assurer le respect de l’éthique scientifique et des lois.*

[Cette section se rapporte à la question 2.1 du DMP mySNF]

**19. Veuillez cocher les questions d’ordre éthique soulevées par votre projet :**

Recherche sur l’être humain (même non médicale) ou avec des participant·e·s humain·e·s

Collecte de données ou de matériel biologique

Essai clinique

Expériences sur les animaux

Résultats qui pourraient influer sur l’environnement, la santé ou la sécurité

Potentiel d’usage militaire

Autre (à préciser)

Mon projet ne soulève aucune question d’ordre éthique

**20. Votre projet implique-t-il la récolte ou le traitement de données personnelles et/ou sensibles ?**

Un seul choix possible :

Oui

Non

Aide : Selon la [Loi sur la protection des données personnelles (LPrD)](https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/172.65?key=1543934892528&id=cf9df545-13f7-4106-a95b-9b3ab8fa8b01) du Canton de Vaud, les données personnelles sont « toute information qui se rapporte à une personne identifiée ou identifiable». Les données personnelles peuvent être par exemple des identifiants directs (nom, date de naissance, adresse etc.) ou indirects (susceptibles de révéler l'identité d'une personne lorsqu'ils sont regroupés).

Toujours selon la LPrD, on entend par donnée sensible : « toute donnée personnelle se rapportant :

- aux opinions ou activités religieuses, philosophiques, politiques ou syndicales, ainsi qu'à une origine ethnique ;

- à la sphère intime de la personne, en particulier à son état psychique, mental ou physique ;

- aux mesures et aides individuelles découlant des législations sociales ;

- aux poursuites ou sanctions pénales et administratives. »

Des données anonymisées ne sont plus des données personnelles et/ou sensibles et ne sont plus protégées. Consultez [cette page](https://unil.ch/openscience/home/menuinst/open-research-data/conformite--exigences/donnees-personnelles--sensibles.html) pour en savoir plus.

**21. Si votre projet soulève des questions d’ordre éthique, indiquez les mesures particulières mises en place pour y faire face :**

Cases à cocher, plusieurs choix possibles :

Informer les participant·e·s pleinement sur les objectifs du projet

Informer les participant·e·s sur la nature des données collectées, leur traitement et les modalités de leur communication et conservation

Expliquer aux participant·e·s leurs droits

Recueillir le consentement éclairé des participant·e·s

Collecter les données de manière anonyme

Coder ou pseudonymiser les données personnelles et/ou sensibles

Anonymiser les données personnelles et/ou sensibles

Demander l’aval des autorités compétentes

Autre (à préciser) :

Aide : Selon la [Commission d'éthique de la recherche de l'UNIL](https://www.unil.ch/cerunil/home.html), collecter des données de manière anonyme implique de ne recueillir aucune donnée (directement ou indirectement) identifiante. Les données sont considérées comme anonymisées lorsque le lien entre le sujet de recherche et les données est brisé de manière irréversible. Lorsqu'une clé existe, les matériaux et les données sont considérés comme codés ou pseudonymisés. Notez qu’à moins d’avoir le consentement des participant·e·s, les données de recherche doivent être soit détruites, soit anonymisées dès que la recherche est terminée.

**22. Si votre projet soulève des questions d’ordre éthique, une commission éthique a-t-elle validé votre projet ?**

Case à cocher, un seul choix possible :

Oui

Une demande est en cours ou sera déposée

Non

Aide : Si votre recherche est dans le champ d’application de la [Loi fédérale sur la recherche sur l’être humain](https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20061313/index.html) (LRH), alors vous êtes dans l’obligation de la soumettre à la [Commission cantonale d’éthique de la recherche sur l’être humain (CER-VD)](http://www.cer-vd.ch/). La LRH concerne des recherches ayant pour sujet les maladies humaines et la structure et le fonctionnement du corps humain qui sont pratiquées avec des personnes physiques, des personnes décédées, des embryons et des fœtus, avec du matériel biologique ou avec des données personnelles liées à la santé.

La soumission à la Commission d’éthique de la recherche de l'Université (CER-UNIL), elle, intervient pour tout·e chercheur·e ou étudiant·e souhaitant obtenir une attestation de conformité éthique pour un projet de recherche ne rentrant pas dans le champ d’application de la LRH. Il ou elle peut alors peut [déposer une demande par voie électronique](https://cer-submission.unil.ch/fr). Le processus est entièrement volontaire. Pour en savoir plus, consultez [le site web](https://www.unil.ch/cerunil/home.html) de la CER-UNIL.

**23. Si une commission d’éthique a validé votre projet, laquelle est concernée ?**

Cases à cocher, choix unique :

CER-VD (Commission cantonale d’éthique de la recherche sur l’être humain)

CER-UNIL (Commission d’éthique de la recherche de l’UNIL)

Autre (à préciser) : s

# Sécurité des données

*Cette section concerne les mesures mises en place pour assurer la sécurité informatique des données tout au long du projet et notamment les éventuelles mesures prises pour assurer la sécurité des données personnelles ou sensibles.*

[Cette section se rapporte à la question 2.2 du DMP mySNF]

**24. Décrivez les mesures mises en place pour assurer la sécurité informatique des données tout au long du projet :**

Aide : Par exemple, évoquez votre politique de sécurité, les normes adoptées, l’identification et évaluation des risques et les mesures mises en place pour les gérer, la sécurité des accès, du partage, du stockage, des sauvegardes, des transferts, la sécurité physique des locaux, etc.

Pour en savoir plus sur la sécurité des données, consultez [cette page](https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-research-data/gerer-ses-donnees-de-recherche/stockage--securite.html) ou encore [la politique de sécurité de l’information de l’UNIL](https://www.unil.ch/ci/files/live/sites/ci/files/shared/securite-public/Politique-de-securite-de-l'information-Ci-UNIL-v1.7.pdf).

**25. Si votre projet implique-t-il la récolte ou le traitement de données personnelles et/ou sensibles, décrivez les mesures de sécurité supplémentaires mises en place pour assurer les impératifs de protection de ce type de données :**

Aide : Par exemple, cela peut être en appliquant des clauses de confidentialité, des accès soumis à autorisation ou limités, ou encore l’anonymisation ou la pseudonymisation des données. Pensez aussi à la prise de mesures particulières pour la sécurité du stockage (attention au stockage sur le cloud), du transfert ou du partage de ces données, ainsi qu’aux conditions de conservation ou de destruction, etc. N’oubliez pas non plus que les mesures de sécurisation des données personnelles doivent être mises en place dès les premiers contacts avec les participants, et non pas seulement une fois les données récoltées.

# Propriété intellectuelle

*Les questions de propriété intellectuelle sont souvent difficiles à appréhender. Cette section entend clarifier ces enjeux dans le contexte de votre projet.*

[Cette section se rapporte à la question 2.3 du DMP mySNF]

**26. Si vous avez indiqué précédemment que votre projet impliquait la réutilisation de données existantes (produites par vous ou des tiers), sous quelles conditions cette réutilisation est possible ?**

Aide : Exemples de situations qui permettent la réutilisation de données de tiers : vous détenez les droits d’auteur·trice sur ces données ; vous avez demandé et obtenu l’autorisation de réutilisation de la part de la ou des personne(s) titulaire(s) des droits d’auteur·trice ; une convention, un contrat ou une licence d’utilisation avec le fournisseur de données vous l’autorise ; une licence de droit d’auteur vous le permet (ex. les Creative Commons) ; les données sont dans le domaine public ; une exception de la Loi sur le droit d’auteur (LDA) vous le permet ([droit de citation](https://ccdigitallaw.ch/index.php/french/copyright/5/56-le-droit-de-citation) ou [exception de reproduction à des fins scientifique](https://ccdigitallaw.ch/index.php/french/copyright/5/55-restrizione-la-ricerca-scientifica) pour le *text and data mining* notamment). Il est à savoir que l’exception de reproduction à des fins scientifique pour le *text and data mining* ne surpasse pas un éventuel engagement contractuel entre le fournisseur de données et vous. Il convient donc de vérifier d’abord ce document.

Mentionnez ici les modalités sous laquelle cette réutilisation est rendue possible (par exemple celles de la licence ou du contrat, les droits octroyés, les restrictions prévues, les modalités de diffusion permises, etc.).

**27. Les données créées dans le cadre de votre projet seront-elles soumises à des restrictions en lien avec les brevets ou les inventions, ou encore à un contrat ?**

Oui

Non

Aide : L’UNIL est propriétaire des données que vous allez recueillir ou produire (voir [directive 4.5](https://www.unil.ch/central/files/live/sites/central/files/textes-leg/4-rech/dir4-5-donnees-rech2.pdf)), mais demeurent réservés les cas ayant fait l’objet d’accords particuliers avec des partenaires externes sur la propriété résultant de projets menés en collaboration. Si ce cas se présente pour vous, nous vous enjoignons de contacter [le PACTT](https://www.pactt.ch/) pour en discuter avec eux.

**28. Si les données créées dans le cadre de votre projet sont soumises à des restrictions en lien avec les brevets ou les inventions, ou encore à un contrat, de quelles restrictions s’agit-il ?**

Aide : Par exemple mentionnez les modalités du contrat, les droits octroyés, les restrictions prévues, les modalités de diffusion, etc. Par ailleurs, [la directive de la Direction 4.5](https://www.unil.ch/central/files/live/sites/central/files/textes-leg/4-rech/dir4-5-donnees-rech2.pdf) stipule dans son article 15 : « 2En cas de dépôt de brevet et sur demande du bureau de transfert de technologie (PACTT), les données relatives aux brevets de l’UNIL seront conservées pour toute la durée de validité du brevet (20 ans), respectivement du certificat complémentaire de protection en cas de brevet portant sur des produits thérapeutiques ».

# Conservation à long terme

*La conservation à long terme est la conservation des données de recherche après la fin du projet. Elle se distingue donc du stockage qui vise à la conservation des données pendant la réalisation de celui-ci. Toutes les données ne nécessitent pas forcément d’être conservées à long terme (plus de 10 ans). Dans cette section vous devez donc renseigner quelles données de votre projet sont destinées à être conservées à long terme, pourquoi et comment.*

[Cette section se rapporte à la question 3.2 du DMP mySNF]

**29. Selon votre estimation, quelle proportion des données de recherche issues de votre projet est destinée à être conservée à long terme (plus de 10 ans) :**

Choix unique :

Aucune donnée

Entre 1% et 25%

Entre 26% et 50%

Entre 51% et 75%

Entre 76% et 99%

Toutes les données

**30. Sur quels critères de sélection se base cette estimation ?**

Aide : Par exemple, mentionnez la valeur des données à long terme ou pour une réutilisation (qualité, intégrité, accessibilité), la valeur des données elles-mêmes (sont-elles complètes ? uniques ? peut-on les reproduire et à quel coût ? etc.), l’existence d’obligations légales ou contractuelles pour l’élimination et la destruction des données, les exigences des parties prenantes, le coût, etc. Pour en savoir plus sur la sélection des données à conserver, consultez cette [page](https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-research-data/gerer-ses-donnees-de-recherche/archivage--partage.html).

**31. Si vous allez conserver une partie de vos données, quels types de format d’archivage seront utilisés ?**

Cases à cocher, plusieurs choix :

Archive web : WARC

Containers : TAR, GZIP, ZIP

Données tabulaires : CSV

Films : MOV, MPEG, AVI, MXF

Géospatial : SHP, DBF, GeoTIFF, NetCDF

Images : TIFF, JPEG 2000, PDF, PNG, GIF, BMP

Sons : WAVE, AIFF, MP3, MXF

Statistiques : ASCII, DTA, POR, SAS, SAV

Texte : XML, PDF/A, HTML, ASCII, UTF-8

Autre (à préciser) :

Aide : Pensez à utiliser de préférence des formats ouverts et standards pour faciliter le partage et la réutilisation de des données. Pour en savoir plus sur l’archivage des données, consultez cette [page](https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-research-data/gerer-ses-donnees-de-recherche/archivage--partage.html).

# Partage et dépôt des données

*A la fin du projet de recherche, au plus tard au moment de la publication de vos résultats, il est attendu de vous que vous partagiez les données qui ont été exploitées durant le projet. Ce partage peut être soumis à des restrictions. Dans cette section vous devez ainsi détailler sous quelles modalités le partage des données sera mis en place.*

[Cette section se rapporte aux questions 4.1 et 4.2 du DMP mySNF]

**32. Le partage des données de votre projet de recherche est-il soumis à des restrictions d’accès (embargo, partage sur demande, données qui ne peuvent pas être partagées en raison de clauses légales, éthiques, etc.) ?**

Oui

Non

Aide: Le FNS s’attend à ce que les données soient partagées dès que possible, mais au plus tard au moment de la parution de la publication scientifique sur laquelle repose les données. Seules des clauses légales, éthiques, de droit d’auteur, de confidentialité ou autres peuvent imposer des restrictions. Dans ce cas, il est conseillé de regarder si un accord de confidentialité pourrait protéger correctement les données. L’UNIL s’aligne sur ces recommandations.

**33. Si le partage des données de votre projet de recherche est soumis à des restrictions, précisez ces restrictions et justifiez-les :**

Aide : Par exemple, des restrictions dues aux obligations légales, contractuelles, éthiques ou déontologique et la mention de la durée de ces restrictions ; l’existence de contrats pour le partage ou la non-divulgation etc. Mentionnez quelles données sont concernées. Expliquez qui sera en mesure d’accéder aux données et comment cette restriction sera mise en place.

**34. Sous quelle licence les données seront-elles mises à disposition ?**

Réponse à choix unique :

CC0

CC-BY

CC-BY-SA

CC-BY-NC

CC-BY-NC-SA

CC-BY-ND

CC-BY-NC-ND

Je ne sais pas encore

Autre (à préciser)

Aide : Pour être ouvertes, les données doivent pouvoir être librement utilisées, modifiées et partagées par quiconque à quelque fin que ce soit, sous réserve, tout au plus, d’exigences qui préservent la provenance et l'ouverture des données ([The Open Definition 2015](https://opendefinition.org/)). Ainsi les clauses interdisant la modification et/ou l’utilisation commerciale sont incompatibles avec l'ouverture des données.

La licence qui est recommandée pour les données de ouvertes est la licence [CC0](https://creativecommons.org/share-your-work/public-domain/cc0/) de Creative Commons, qui les place dans le domaine public et permet ainsi qu'elles soient librement utilisées, modifiées et partagées sans aucune restriction.

Pour en savoir plus sur les licences consultez cette [page](https://www.unil.ch/openscience/fr/home/menuinst/open-research-data/conformite--exigences/licences-dutilisation.html).

**35. Dans quel dépôt (*repository*) les données seront-elles déposées ?**

Cases à cocher, éventuellement plusieurs choix :

Zenodo

Dryad

FORSbase

DaSCH

C4science (pour le code)

Github

Autre (à préciser)

Je ne sais pas encore

Je ne vais pas déposer mes données dans un dépôt (expliquez pourquoi)

Aide : Selon [la directive 4.5 de l’UNIL](https://www.unil.ch/central/files/live/sites/central/files/textes-leg/4-rech/dir4-5-donnees-rech2.pdf) Traitement et gestion des données de recherche, article 15, « les données liées à une publication doivent être déposées sur un dépôt non-commercial, sous réserve d’autres exigences formulées par l’organisme de financement de la recherche. Les données non liées à une publication peuvent être archivées sur une infrastructure du Ci [Centre informatique] et/ou sur un dépôt non-commercial. La décision de dépôt est du ressort du PI [Principal Investigator]. » Le FNS recommande par ailleurs que les données de recherche sont archivées dans des bases de données (*data repositories*) scientifiques reconnues, qui satisfont aux principes FAIR et qui n'ont pas de vocation commerciale. Pour en savoir plus sur l’archivage et le partage des données, vous pouvez consulter [cette page](https://www.unil.ch/openscience/fr/home/menuinst/open-research-data/gerer-ses-donnees-de-recherche/archivage--partage.html) du site web Open Science UNIL.